



Reconnaissance enfant père étranger

Par **mama15**, le **24/08/2015** à **22:07**

Bonjour,

Pour être brève, j'attends un enfant mais le père est étranger et ne vit plus en Europe. Je suis française et j'aimerais me renseigner sur les démarches à faire pour la reconnaissance et éventuellement un regroupement familial si c'est possible. Merci de vos réponses.